19 DEC. 2013

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral des routes OFROU

CH-1470 Estavayer-le-Lac, OFROU

Maître Philippe Bauer
Bauer - Zürcher, Avocats
Place Pury 3
CP 2271
2001 Neuchâtel

Votre réf. :
Notre réf. : M512-0815/Gav
Collaborateur/trice : Valérie Gauthier
Estavayer-le-Lac, le 17 décembre 2013

N05 - Tranchée couverte de Bevaix - nuisances sonores
Groupement du Quartier du Vignoble à Bevaix

Cher Maître

Par la présente, nous vous transmettons le rapport Ecoacoustique (en 4 exemplaires) concernant le mesurage du bruit routier (autoroute A5) à Bevaix (NE), Quartier du Vignoble.

Ce mandat avait été confié à Ecoacoustique en accord avec vos mandataires et avait pour but de réaliser des mesurages de bruit routier lié au trafic sur l'autoroute A5 dans le quartier du Vignoble à Bevaix (NE) afin de vérifier le respect des valeurs limites d'exposition au bruit.

Les lieux de mesurage, choisis sur proposition des habitants du quartier, sont tous situés en zone d'habitation classée en DS II, soit en tenant compte des valeurs de planification suivantes :

- 55 dB le jour
- 45 dB la nuit

Les résultats (page 7 du rapport) montrent que les valeurs de planification sont respectées pour tous les points de mesurages.

Dès lors et au vu de ce qui précède, nous constatons que l'OPB, en particulier l'art. 7, est respectée, partant, le maître d'ouvrage n'a aucune obligation de prendre des mesures supplémentaires pour limiter les émissions de bruit provenant de l'autoroute.

Office fédéral des routes OFROU
Valérie Gauthier
Place de la gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac
Tél. +41 26 664 87 04, fax +41 26 664 87 90
valerie.gauthier@astra.admin.ch
www.astra.admin.ch

Nous vous laissons le soin de communiquer notre position au Groupement du Quartier du Vignoble à Bevaix.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous prions de croire, cher Maître, à l'assurance de notre considération distinguée.

Division Infrastructure routière
Filiale Estavayer-le-Lac

Valérie Gauthier
Juriste